**MRC de Caniapiscau**

100, place Daviault, C.P. 1420

Fermont (Québec) G0G 1J0

Téléphone: (418) 287-5339 / Télécopieur: (418) 287-3420

Courriel : [mrc@caniapiscau.net](mailto:mrc@caniapiscau.net)

**MÉMOIRE**  
**RELATIVEMENT AUX PROJETS DE RÉSERVE AQUATIQUE DE LA**  
**RIVIÈRE MOISIE ET DE LA RÉSERVE DE BIODIVERSITÉ DES LACS**  
**PASTEUR, GENSART ET BRIGHT SAND**

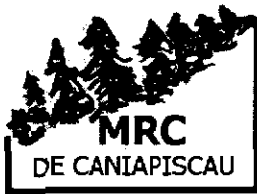
La MRC de Caniapiscau a toujours été soucieuse de son territoire et de la qualité de vie que l'on pouvait y avoir sur son territoire. C'est pourquoi elle tient à vous faire part de ses préoccupations et de différentes demandes qui lui sont importantes dans le cadre de la mise en place de ces projets de réserves.

Étant présent lors du premier volet des audiences publiques en tant qu'organisme et comme personne-ressource, nous avons identifié plusieurs champs d'intervention qui sont d'une grande importance pour notre milieu. En effet, que ce soit au niveau de notre développement économique ou social, nous croyons que plusieurs éléments touchant le territoire de la MRC de Caniapiscau doivent être grandement considérés.

**1- PRÉVOIR LA RELOCALISATION DE LA ROUTE 389 ENTRE FERMONT ET FIRE LAKE**

La MRC de Caniapiscau travaille depuis plusieurs années à la relocalisation d'une portion extrêmement dangereuse de la seule route donnant accès à Fermont. En plus de freiner notre économie locale, cette seule route d'accès, et plus particulièrement la portion de route actuelle entre Fermont et Fire Lake, est dangereuse et met en danger toutes les personnes qui l'empruntent incluant nos familles. Traversant à dix reprises une voie ferrée appartenant à la Compagnie minière Québec Cartier, il va de soi que cette route doit être relocalisée dans les plus brefs délais. Vous trouverez, en annexe, le plan démontrant ce nouveau tronçon de route à relocaliser.

**La MRC de Caniapiscau demande donc que le tronçon de cette nouvelle route soit immédiatement prévu dans le projet de réserve aquatique de la rivière Moisie.**



**MRC de Caniapiscau**  
100, place Daviault, C.P. 1420  
Fermont (Québec) G0G 1J0  
Téléphone: (418) 287-5339 / Télécopieur: (418) 287-3420  
Courriel : [mrc@caniapiscau.net](mailto:mrc@caniapiscau.net)

---

---

## SUITE

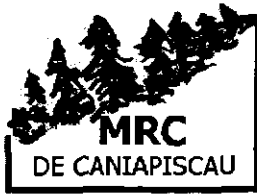
### 2- PERMETTRE LA VILLÉGIATURE DE FAIBLE DENSITÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE CANIAPISCAU

La villégiature est un élément primordial à la qualité de vie des citoyens présents à proximité du territoire touché. En effet, plusieurs citoyens possèdent des chalets en villégiature qui constituent leur seul repos, leur seul exil, l'exil d'une ville mono-industrielle, l'exil d'une ville où la majorité des services sont situés dans un seul bâtiment.

C'est majoritairement ces activités familiales en villégiature qui donnent à la population l'attrait requis à demeurer sur notre territoire, dans une région aussi éloignée, et dont la qualité de vie dépend de cet élément important.

Il a été confirmé lors des premières audiences publiques à Fermont par le ministère de l'Environnement et plus précisément, par le directeur régional Monsieur Pierre Bertrand et son équipe, que la villégiature sur le territoire de la MRC de Caniapiscau n'était absolument pas un problème en soi puisqu'elle est présente qu'en faible densité.

**La MRC de Caniapiscau demande donc que la villégiature de faible densité soit permise à l'intérieur de ces réserves sur tout le territoire de la MRC de Caniapiscau et ce, considérant l'absence d'impact négatif de leur présence et l'importance de la villégiature pour la qualité de vie des citoyens présents en région éloignée.**



**MRC de Caniapiscau**  
100, place Daviault, C.P. 1420  
Fermont (Québec) G0G 1J0  
Téléphone: (418) 287-5339 / Télécopieur: (418) 287-3420  
Courriel : [mrc@caniapiscau.net](mailto:mrc@caniapiscau.net)

---

---

## SUITE

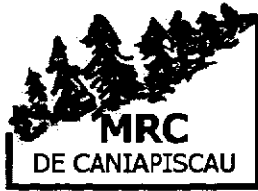
### 3- CONSEILS DE CONSERVATION ET DE MISE EN VALEUR

La MRC de Caniapiscau est d'accord avec le ministère de l'Environnement relativement à la composition de deux (2) Conseils de conservation et de mise en valeur. Un agissant sur la partie sud de la MRC de Caniapiscau et l'autre agissant sur la partie nord et débutant à la limite de la MRC de Caniapiscau.

La MRC de Caniapiscau possède des enjeux différents des régions plus au sud, c'est pourquoi elle trouve important que sa région soit représentée sur le Conseil par des citoyens habitant son territoire.

De plus, la composition du Conseil devrait être éclaircie et modifiée de façon à ce que le milieu municipal soit beaucoup plus présent. Il faut rappeler que ces derniers représentent leur population et en sont redevables puisqu'ils ont été élus par ceux-ci. La MRC devrait nommer les représentants des organismes de son territoire ainsi que ceux du domaine municipal. La MRC de Caniapiscau se questionne aussi sur la présence d'un siège à l'éducation considérant que la gestion du territoire n'est assurément pas une de leur mission. Il serait aussi intéressant d'inclure au Conseil, un membre représentant le domaine industriel, le domaine minier, ou encore le développement économique.

**La MRC de Caniapiscau demande donc de conserver deux Conseils de conservation et de mise en valeur et de revoir la composition de ces derniers selon des critères à déterminer avec les MRC des territoires touchés sur chaque Conseil.**



**MRC de Caniapiscau**  
100, place Daviault, C.P. 1420  
Fermont (Québec) G0G 1J0  
Téléphone: (418) 287-5339 / Télécopieur: (418) 287-3420  
Courriel : [mrc@caniapiscau.net](mailto:mrc@caniapiscau.net)

## SUITE

### 4- AUTORISER LES SENTIERS DE MOTONEIGE ET RÉCRÉO-TOURISTIQUE

La MRC de Caniapiscau est un paradis pour la motoneige. En plus de faire partie des activités principales des citoyens de notre région et d'être un actif important dans la qualité de vie des citoyens, cette activité est un moteur de développement économique important et à développer.

**La MRC de Caniapiscau demande donc que l'amélioration de sentiers de motoneige ou la construction de nouveaux sentiers soient prévus et permise à l'intérieur des réserves aquatiques et de biodiversité.**

### 5- AUTORISER LES CHEMINS D'ACCÈS POUR FINS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La MRC de Caniapiscau et son développement économique repose majoritairement sur l'exploitation minière de son territoire, il est donc important de prévoir que des accès routiers seront requis à de nouveaux développements.

**La MRC de Caniapiscau demande donc que soit permise et prévue selon des critères précis, la possibilité de créer de nouveaux chemins d'accès à l'intérieur de ces réserves pour fins de développement économique.**

### 6- LA RÉSERVE DE BIODIVERSITÉ DU LAC GENSART

La MRC de Caniapiscau et sa population se questionne toujours sur le choix du Lac Gensart comme réserve de biodiversité. Le ministère de l'Environnement, malgré plusieurs questionnements de la population, n'a toujours pas donné de réponse précise pour ce choix. La MRC de Caniapiscau se questionne aussi sur le fait qu'elle n'a aucunement été consultée. Peut-être aurions-nous trouvé ensemble de vrais réponses pour le choix d'une réserve sur notre territoire?

# Plan des routes et ouvrages

